

Qui est PSYA?

Créé en 1997, le cabinet Psya, habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) propose le premier service professionnel spécialisé dans l'écoute, le soutien et l'accompagnement psychologique par téléphone et Internet

L'indépendance de Psya assure son impartialité. La qualification de ses équipes (psychologues cliniciens diplômés) garantit éthique, anonymat et confidentialité

Psya est certifié AFAQ ISO 9001 – version 2008 pour son « centre d'écoute psychologique ». Aujourd'hui,

plus d'un million de salariés bénéficient en France d'un numéro dédié et gratuit leur permettant d'accéder 7j/7 et 24h/24 au centre d'écoute psychologique Psya. AFNOR CERTIFICATION



Vous avez déjà utilisé notre service et vous souhaitez nous faire part de votre satisfaction et/ou de vos remarques ?

Complétez le questionnaire de satisfaction anonyme et confidentiel accessible via le lien ci-après : https://www.psya.fr/enquete/ircem-asmat.html





met à votre disposition un service d'écoute et de soutien psychologique anonyme et confidentiel, accessible 7j/7 et 24h/24.

Création: StudioVersion2.com / 12/2016 Crédits photo: Fotolia.com - iStock



Service d'écoute et d'accompagnement psychologique

ASSISTANT MATERNEL DU PARENT EMPLOYEUR. **VOUS AVEZ BESOIN DE PARLER?**





Service mis à votre disposition par



Soucieux d'accompagner au mieux ses assurés, l'IRCEM Prévoyance vous propose un service de soutien et d'accompagnement psychologique en partenariat avec le cabinet indépendant Psya.

QU'EST-CE QUE LE SERVICE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ?

Ce service a pour but de vous aider à mieux gérer des situations difficiles de votre vie professionnelle ou personnelle en bénéficiant :

- d'entretiens téléphoniques ou par tchat avec un psychologue,
- d'un accompagnement auprès d'un psychologue en ville, si la situation le nécessite.

En quoi consiste l'appel?

Un psychologue* formé à l'écoute et à l'accompagnement vous répond de manière entièrement anonyme et confidentielle pour vous aider à :

- prendre du recul par rapport à une situation difficile,
- mieux cerner les éléments qui déclenchent votre mal-être,
- mettre des mots sur vos émotions,

et vous informer, vous orienter et vous accompagner vers des solutions appropriées à votre situation.

POURQUOI

UTILISER LE SERVICE ?

Certains événements de votre vie professionnelle ou personnelle peuvent altérer votre bien-être et votre qualité de vie. Des moments d'angoisse et de questionnement peuvent survenir.

- Se sentir investi d'une responsabilité importante
- Avoir le sentiment de ne pas être reconnu
- Rencontrer des difficultés liées à un divorce
- Être confronté à la maladie
- Perdre un être cher
- ..

Ces situations, et bien d'autres, peuvent être perturbantes. Elles nécessitent un effort d'adaptation difficile et parfois même perçu comme impossible.

En parler avec un professionnel indépendant et être conseillé peut alors être utile pour retrouver un meilleur équilibre personnel et professionnel et se sentir mieux tout simplement.

Parce que seul, on ne peut pas toujours faire face.



COMMENT UTILISER LE SERVICE ?

Accessible 24h/24 et 7j/7 par téléphone au



et depuis les DOM TOM au 01 58 22 83 15

ou par internet, en vous connectant sur



Vous pouvez appeler à tout moment dès que vous en ressentez le besoin, vous-même en tant qu'assuré auprès de l'IRCEM Prévoyance, mais également votre conjoint/concubin et votre ou vos enfants fiscalement à charge.

EN COMPLÉMENT...

Si la situation le nécessite et si vous le souhaitez, le service d'écoute et d'accompagnement psychologique vous offre la possibilité de poursuivre votre démarche en vous orientant vers un psychologue exerçant son activité en cabinet proche de chez vous (dans la limite de 5 consultations prises en charge par l'IRCEM Prévoyance).

^{*} Psychologue clinicien diplômé soumis au code de déontologie de la profession.